

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Appel à pré-projets ouvert du 15 mai au 1^{er} septembre 2018

Un établissement peut déposer plusieurs PRÉ-PROJETS
Chaque pré-projet proposé doit faire l'objet d'un dossier séparé

1. Document de présentation

Ce document fournit les informations générales à propos du dépôt d'un dossier de candidature pour un accompagnement par l'AUF d'un projet de formation hybride.

Il constitue au même temps un appel à pré-projet de formation hybride qui s'inscrit dans les objectifs de la stratégie quadriennale 2017-2021 de la Direction régionale Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et concerne l'axe n°5 « Offre de formation initiale et besoins socio-économiques ».

Cet appel à pré-projet est composé des documents suivants :

- Ce document de présentation ;
- Un formulaire de candidature de pré-projet (première phase) de formation hybride francophone

2. Cadre général

Cet appel à pré-projets vise l'accompagnement des différents établissements membres de l'AUF dans la région qui en font la demande, dans leurs projets d'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) aux programmes d'enseignements présentiels, y compris pour le renforcement des départements de français. Chaque projet proposé pour être accompagné par la Direction régionale de l'AUF en Asie-Pacifique (DRAP) devrait apporter des réponses aux besoins du renforcement des compétences en TICE nécessaires pour relever les défis socio-économiques dans la région.

L'accompagnement par l'AUF d'une formation hybride vise d'abord à assurer le renforcement des capacités de formation par les TICE de l'équipe du projet avec la perspective d'appropriation et d'autonomisation de ce type de formation au sein de son institution.

3. Public éligible

Le présent appel à pré-projets s'adresse à tous les établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF en Asie-Pacifique (cf. www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/) désireux de déposer, auprès de la DRAP, un dossier de demande d'accompagnement à la création d'une formation francophone en mode hybride, de niveau Licence ou Master.

4. Financement de l'AUF et type d'activités

La contribution demandée à l'AUF ne peut en aucun cas dépasser 40% du coût global du projet. Il est donc important de rechercher d'autres partenaires académiques et financiers. Le financement de l'AUF sera défini en fonction de la taille et de l'envergure du projet et ne pourra pas excéder 20 000 € par projet sur une durée de 24 mois.

Le financement de l'AUF peut porter sur les types d'activités suivantes :

- une expertise technique au montage d'un projet de formation hybride et conseil tout au long du projet, notamment pour les formations qui requièrent des technologies numériques éducatives en FOAD ;

- un soutien techno-pédagogique à la création d'un nouveau dispositif de formation hybride ;
- une formation sur le montage et la conduite de projet FOAD, réservé aux responsables pédagogiques (chefs d'établissements, chefs de département, etc.) ;
- tout autre moyen nécessaire à la bonne conduite du projet : organisation d'événements scientifiques au service de la formation, promotion de la formation, etc. Ce type de dépenses doit impérativement figurer dans le document de présentation du projet soumis pour financement, accompagné d'un argumentaire sur son opportunité.

5. Durée du projet

La durée du projet global ne saurait excéder 24 mois à partir de la date de signature de la convention.

6. Conditions générale de candidature

L'établissement porteur du projet doit :

- être membre de l'AUF ;
- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF ;
- soumettre le formulaire de candidature dans les délais impartis ;
- produire l'ensemble des pièces demandées.

Les établissements membres de l'AUF et partenaires du projet doivent :

- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF.

7. Critères généraux de sélection

Critères de pré-sélection (pré-projet) :

- Approche par projet ;
- Caractère innovant du projet ;
- Mobilisation des expertises ;
- Dimension interuniversitaire et partenariale du projet ;
- Partenariats académiques et socio-économiques dans le cadre de cofinancements ;
- Prérequis structurels, techniques et compétences en FOAD ;
- Projet avec une valeur ajoutée de / pour la Francophonie universitaire.
- ...

8. Processus de sélection et règles de suivi

Le dispositif de suivi et d'accompagnement de la formation hybride par la Direction régionale suit la démarche suivante :

- **Phase de pré-projet** : Après un examen de recevabilité administrative, chaque dossier reçu sera soumis à l'évaluation par un expert régional selon le domaine couvert par le pré-projet. La sélection des pré-projets est assurée par la CRE de l'AUF selon des critères de pertinence. (*objectifs ciblés et des résultats attendus*) au regard de la stratégie quadriennale de la DRAP ;

Phase de démarrage : La sélection finale sera effectuée après examen d'un dossier plus détaillé fourni dans des délais conformes au calendrier du présent document (section 10 – Calendrier). Les porteurs des pré-projets retenus seront informés par courrier électronique des recommandations de la CRE. Ils auront 3 mois pour finaliser le dépôt du projet auprès de la Direction régionale de l'AUF en Asie-Pacifique.

Lorsqu'un projet est retenu, une lettre de notification indiquant les types d'accompagnement est adressée au plus haut responsable de l'établissement porteur du projet. Les modalités des engagements financiers sont déterminées dans une convention d'accompagnement à signer entre l'établissement porteur du projet et l'AUF.

La mise en œuvre de l'accompagnement de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet se feront en étroite collaboration avec les responsables de l'implantation de l'AUF, le responsable du projet au sein de la Direction régionale et le groupe d'experts régionaux selon leurs domaines de spécialité et la CRE.

- **Évaluation à mi-parcours** : tous les projets doivent établir des bilans financier et scientifique de mi-parcours au regard des objectifs formulés lors de la présentation du projet. Les indicateurs d'évaluation proposés par la CRE dans la fiche de restitution doivent être considérés.
- **Évaluation finale et clôture de projet** : l'accompagnement des projets par l'AUF est clôturé par un bilan général d'évaluation construit selon des critères d'impact et de pérennisation. Il s'agit de l'élaboration par le porteur du projet d'un bilan financier de l'utilisation de l'ensemble des crédits et d'un bilan scientifique qui fait état des résultats des activités scientifiques au regard des objectifs formulés lors de la présentation du projet. Les indicateurs d'évaluation proposés par la CRE dans la fiche de restitution doivent être considérés.

9. Conditions de dépôt de dossiers

Les dossiers déposés doivent être :

- signé par le plus haut responsable de l'établissement porteur du projet ;
- déposé auprès de l'implantation concernée de l'AUF en Asie-Pacifique (annexe 2).

La Direction régionale de l'AUF en Asie-Pacifique est chargée d'examiner la recevabilité administrative du dossier avant son renvoi à la CRE.

10. Documents à fournir

Pour être complet, les dossiers doivent comprendre les pièces suivantes :

Dossier de pré-projet (Première phase : présélection)

- le formulaire de candidature de pré-projet, dûment complété ;
- les documents à joindre au formulaire de candidature **en format PDF** :
 1. **Liste des membres** du l'équipe de projet présentée sous forme de tableau indiquant les données suivantes : nom et prénom – Statut (grade/fonction), Spécialité - Département ou faculté de rattachement - rôle dans le projet
 2. **Curriculum vitae** synthétique du porteur du projet (coordinateur de l'équipe projet)

Dossier de projet (Deuxième phase : validation de projet)

- le formulaire de candidature de projet, dûment complété ;
- les documents à joindre au formulaire de candidature **en format PDF** :
 1. **Liste des membres** du l'équipe de projet présentée sous forme de tableau indiquant les données suivantes : nom et prénom – Statut (grade/fonction), Spécialité - Département ou faculté de rattachement - rôle dans le projet
 2. **Curriculum vitae** synthétique du porteur du projet **et des principaux membres de l'équipe projet**
 3. **Engagement** officiel de chacune **des institutions et des acteurs socio-économiques** associés aux projets, avec des précisions sur leur participation, à la conception des cours, aux enseignements, etc.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier.

Un établissement peut déposer plusieurs projets. Un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.

Le dossier de candidature à pré-projet doit obligatoirement être adressé en version originale et en version électronique au plus tard **le 1^{er} septembre** à l'implantation de l'AUF en Asie-Pacifique de rattachement de l'établissement porteur du projet (*voir annexe 2 du présent document*).

11. Calendrier général

- 25 mai 2018 : lancement de l'appel à pré-projets ;

- **1^{er} septembre 2018 : clôture de l'appel à pré-projets ;**
- Octobre 2018 : sélection des pré-projets par la CRE ;
- Novembre 2018 : notification sur les pré-projet retenus ;
- **Fin février 2019 : date limite de dépôt des projets ;**
- Avril 2019 : sélection des projets par la CRE ;
- A partir de Mai 2019 : notification sur les projets retenus et signature des conventions d'accompagnement
- Accompagnement valable à partir de la rentrée 2019-2020.

ANNEXES AU DOSSIER DE CANDIDATURE

ANNEXE 1 – Caractéristiques générales des missions dans le cadre de la mise en place des formations					
N°	Type de mission	Durée des mobilités	Flux des mobilités	Montant maximal	Autres financements éligibles
1	Missions internationales d'enseignement (max 5 missions/projet/an)	max 5 jours / formation. 5 formations au maximum	Nord-Sud	110 €/nuitée	Transport AR + assurance
2	Missions internationales d'expertise de l'offre de formation hybride (max 1 mission/projet/an)	max 3 jours			
Précisions : Les types de mission ne sont pas cumulables par une même personne.					

ANNEXE 2 – Contact de l’AUF en Asie-Pacifique et de ses implantations

Établissements du Cambodge	Implantation de Phnom Penh Institut de Technologie du Cambodge Blvd. Confédération de la Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365 Téléphone : (855) 23 883 135/136 Contact : Monsieur IM Kravong – Responsable de l'Implantation im.kravong@auf.org
Établissements du Laos	Implantation de Vientiane Campus de Dongdok – Bâtiment A Université Nationale du Laos BP 7451, Vientiane, Laos Téléphone : (856) 21 77 18 00 Contact : Monsieur Vannapha Boupapanya – Chargé de Projets vannapha.boupapanya@auf.org
Établissements du Pacifique	Implantation de Port-Vila Avenue Léopold Sédar Senghor BP 227 Port-Vila, République du Vanuatu Téléphone : (678) 775 54 39 Contact : Madame Carole WAHNOUN – Directrice de l'Implantation carole.wahnoun@auf.org
Établissements du Sud du Vietnam	Implantation de HoChiMinh-Ville N° 49, rue Nguyen Thi Minh Khai, District 1, HCMV, Vietnam Téléphone : (84-28) 3827 9550 Contact : Monsieur Nguyen Tan Dai – Responsable du Campus numérique francophone à HCMV nguyen.tan.dai@auf.org
Établissements <ul style="list-style-type: none"> • du Centre, du Nord du Vietnam • d'autres pays de la région (Chine, Corée du Sud, Mongolie, Thaïlande, etc.) 	AUF en Asie-Pacifique Service des projets Salle 303, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam Téléphone : (84-24) 38 247 382 Ext : 27 Contacts : Madame NGUYEN Thuy Huyen– Responsable de Projets à la Direction Asie-Pacifique à Hanoi nguyen.thuy.huyen@auf.org Madame TRINH Huong Lan– Chargée de Projets trinh.huong.lan@auf.org